

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

MARTINIQUE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER**

Séance du mercredi 19 juin 2013



NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	23	24
		Dont procurations 01
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
24	00	00

Date de la convocation

12/06/2013

Date d'affichage

12/06/2013

Objet de la Délibération

FINANCES

Ventilation ACRC 2012

Président de Séance :

Fred DERNE, 1^{er} Adjoint au Maire

Secrétaire de Séance :

Christine ALIKER

L'an deux mille treize et le **dix neuf juin**, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Fred DERNE, 1^{er} Adjoint au Maire.

Etaient présents : MM. Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN, Chantal BAUCÉLIN, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Antoni LOUIS-LEOPOLD, Elise JEAN-BAPTISTE, Lucien LAFONTAINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Christine ALIKER, Théodore HENRI, Annette CATAYEE, Antoine BARNAY, Danielle RAYMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Victorien QUIMBERT, Dominique CUPIT, Jean-Luc GRABIN, Marinette TORPILLE, Eric JULTAT, Maryse AUGUSTE-CHARLERY.

Absents : MM. Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Marie-Louise BROCHE, Joseph Armand BRAY, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE, Robert NAPOLY, Dominique LOVINCE, Lucien NOLBAS.

Absents excusés : MM. Luc CLEMENTE, Emile GONIER, Christian DORDONNE, Chantal LAPERDRIS.

**AIDE DU CONSEIL REGIONAL AUX COMMUNES (ACRC)
VENTILATION DE LA DOTATION DE 2012**

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Elise JEAN-BAPTISTE – 8^{ème} Adjoint au Maire – Elue déléguée aux Finances, informe l'assemblée que dans le cadre du programme triennal 2011-2012-2013, d'Aide du Conseil Régional aux Communes (ACRC), la Région a attribué à la commune de Schœlcher au titre de l'exercice 2012, une subvention de quatre cent quatre vingt dix neuf mille quatre vingt dix sept euros et six cents (499 097.06 €).

La subvention régionale « ACRC 2012 » de quatre cent quatre vingt dix neuf mille quatre vingt dix sept euros et six cents (499 097.06 €), présentée dans le tableau ci-dessous, est affectée en complément de financement de l'opération « Protection des berges de la rivière de Case Navire », dont le coût prévisionnel des études techniques complémentaires et des travaux s'élève à un million cent soixante quatorze mille euros hors taxes (1 174 000.00 € HT).

Opérations		Cout global (HT) (€)	ACRC 2012 (€)	Ville + Autres Partenaires (€)
1	Protection des berges de la rivière de Case Navire	1 174 000.00	499 097.06 (42.51%)	674 902.94
	TOTAL	1 174 000.00	499 097.06	674 902.94

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame Elise JEAN-BAPTISTE après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'affectation de la subvention régionale « ACRC 2012 », de quatre cent quatre vingt dix neuf mille quatre vingt dix sept euros et six cents (499 097.06 €), en complément de financement de l'opération « Protection des berges de la rivière de Case Navire », dont le coût prévisionnel des études techniques complémentaires et des travaux s'élève à un million cent soixante quatorze mille euros hors taxes (1 174 000.00 € HT).

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 24 JUN 2013

Le Maire

Luc CLEMENTE

